

L'investissement : un atout de l'attractivité et la compétitivité territoriales

Investment: an asset for territorial attractiveness and competitiveness

KOURAD Hanan

Enseignant chercheur
La faculté des sciences et techniques
Université cadi ayyad Marrakech
Laboratoire de recherche en économie de l'énergie, environnement et ressource ' GREER')
Maroc
Kourad_h@yahoo.fr

Date de soumission : 14/02/2024

Date d'acceptation : 18/03/2024

Pour citer cet article :

KOURAD. H (2024) «L'investissement : un atout de l'attractivité et la compétitivité territoriales», Revue Internationale du chercheur «Volume 5 : Numéro 1» pp : 1045-1060

Résumé :

Aujourd'hui, les territoires sont devenus des systèmes où se tissent simultanément des relations économiques, sociales, politiques et culturelles. Le niveau local est devenu un terrain propice pour résoudre les problèmes socio-économiques, favorisant ainsi des solutions intersectorielles et participatives. Toutefois, les stratégies de développement territorial, principalement pilotées par le secteur public, se révèlent plus délicates que celles du secteur privé, car elles visent la durabilité tout en prenant en compte les caractéristiques uniques de chaque territoire.

Les investissements jouent un rôle déterminant en tant que catalyseurs de la compétitivité territoriale. Pour mieux comprendre la relation entre les investissements et la compétitivité territoriale, l'article explorera le concept d'investissement dans un contexte économique, comparera les notions d'attractivité et de compétitivité territoriales, et analysera en détail le rôle crucial des investissements dans cette dynamique. L'objectif est d'offrir une perspective éclairée sur la manière dont les investissements peuvent contribuer à façonner un territoire à la fois attractif et compétitif.

Mots clés : Investissement ; attractivité ; compétitivité ; territoire ; durabilité.

Abstract:

Today, territories have become systems in which economic, social, political and cultural relations are simultaneously woven. The local level has become an enabling ground for solving socio-economic problems, thereby promoting cross-sectoral and participatory solutions. However, territorial development strategies, driven mainly by the public sector, are more sensitive than those of the private sector, as they aim at sustainability while taking into account the unique characteristics of each territory.

Investment plays a decisive role as a catalyst for territorial competitiveness. To better understand the relationship between investment and territorial competitiveness, the article will explore the concept of investment in an economic context, compare the concepts of territorial attractiveness and competitive, and analyze in detail the crucial role of investments in this dynamic. The aim is to provide an informed perspective on how investment can contribute to shaping an attractive and competitive territory.

Keywords: Investment; attractiveness; competitiveness; territory; sustainability.

Introduction

De nos jours, le territoire est considéré tel un système dans lequel se tissent de manière simultanée et complémentaire des relations économiques, sociales, politiques et culturelles dans un cadre géographiquement mais également historiquement restreint. En d'autres termes, le niveau local se détermine comme le champ d'action profitable où l'on puisse résoudre des problèmes socio-économiques. Autrement dit, c'est à ce niveau qu'il est possible d'installer des solutions globales intersectorielles et participative afin que le territoire devienne davantage attractif que compétitif. Toutefois, il n'est guère à omettre que les stratégies de développement d'un territoire semblent plus complexe à réaliser pour le secteur public comparé au secteur privé. En effet, si ce dernier a pour ultime ambition la rentabilité économique à court ou à moyen terme, les objectifs du premier s'inscrivent dans la durabilité tout en prenant en considération les singularités du territoire, en l'occurrence, sa morphologie géographique, son histoire, sa culture et son pouvoir d'attractivité sur les personnes et les activités.

Dans ce sens, l'importance des investissements s'avère évidente dans la mesure où ils jouent un rôle crucial non seulement sur le plan de l'attractivité mais également au niveau de la compétitivité territoriale. En effet, l'investissement constitue un catalyseur de la compétitivité à même de stimuler le développement économique susceptible de créer des emplois, favoriser l'innovation voire améliorer la qualité de vie dans une région déterminée.

Les investissements peuvent-ils corroborer la compétitivité territoriale ?

Dans cette optique, on adoptera une approche conceptuelle du moment que celle-ci favorise la compréhension et l'interprétation des concepts clés de la problématique. Cette approche permet également l'exploration des idées sous-jacentes, les principes et les éventuels liens entre les différents concepts sans pour autant se focaliser sur les applications pratiques. Notre objectif prioritaire est d'encourager la réflexion critique et la construction de liens entre le tourisme durable et le développement durable.

Notre article se veut une esquisse de réponse à cette question qui s'avère d'une importance indéniable. Pour se faire, nous essayerons de contourner le concept « investissement » sur le plan économique. Ensuite, nous aborderons simultanément et de manière comparative les acceptions « compétitivité » et « attractivité » territoriales. Enfin, nous nous attarderons sur le rôle de l'investissement dans la compétitivité territoriale.

1. L'investissement un moteur clé de l'économie

En économie, l'investissement renvoie à l'acte d'allouer des ressources financières ou des capitaux à l'acquisition d'actifs tangibles ou intangibles dans le but de générer un profit ou de créer de la valeur. Il peut se manifester sous diverses formes, telles que l'acquisition d'actions ou d'équipement, la création d'infrastructures, l'investissement dans la recherche et le développement ou autres. Dans ce sens, l'investissement joue un rôle prépondérant dans la croissance économique et la création de richesse.

En effet, en se référant à Feldstein (1980), on retient que L'investissement est un acte économique consistant à allouer des ressources financières à l'achat ou à la création d'actifs, tels que des biens immobiliers, des équipements, des titres financiers ou des projets de développement, dans le but de générer des rendements futurs, de stimuler la croissance économique ou d'accroître la valeur d'un patrimoine.

Il s'avère évident que cette définition met en exergue l'importance de l'investissement dans l'économie et son impact sur la création de richesse et le développement. Cela suggère la mise en œuvre d'une variété d'actions financières visant à améliorer la situation financière d'une personne, d'une entreprise ou d'un pays.

Dans cette optique, qu'il soit public ou privé, l'investissement joue un rôle crucial dans l'économie d'un pays. Il représente les dépenses engagées pour acquérir des actifs productifs ou pour développer des projets qui sont susceptibles de générer des revenus futurs. D'une part, l'investissement public désigne les dépenses engagées par le gouvernement ou les entités publiques pour financer des projets et des infrastructures dont profite la collectivité dans son ensemble (Mankiw, N. G ;2014). Il est opportun de souligner que ces investissements sont généralement financés par les recettes fiscales ou par l'emprunt gouvernemental et visent la construction d'autoroutes, de ponts, d'écoles, d'hôpitaux, de parcs, de réseaux de transport en commun, etc.

Il semble indéniable alors que l'investissement public a pour ultime objectif de stimuler la croissance économique et de favoriser le développement durable afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens. L'investissement public peut être également considéré tel un catalyseur de stabilisation économique en augmentant les dépenses publiques pendant les périodes de ralentissement économique.

De son côté, L'investissement privé fait référence aux dépenses engagées par les entreprises et les individus dans le but de développer des activités commerciales ou d'acquérir des actifs productifs (Blanchard, O & Johnson, D. R ; 2012). Il est question dans ce sens d'activités

purement commerciales susceptibles d'inclure l'achat d'équipements ou la construction d'usines, la recherche et le développement, l'expansion de l'entreprise, l'achat de biens immobiliers ou autres dans le dessein de générer des bénéfices.

Bien évidemment, l'investissement privé est principalement financé par les fonds propres des entreprises, les prêts bancaires, les investissements étrangers directs et d'autres sources de financement privé. Ses objectifs sont divers dont on cite entre autres, augmenter la productivité, créer des emplois, accroître les revenus mais surtout, éventuellement, générer des profits pour les investisseurs privés. Ce genre d'investissement constitue une pièce maîtresse de la croissance économique du moment qu'il stimule l'innovation, l'efficacité et la compétitivité des entreprises. En outre, il est étroitement lié à la confiance des investisseurs et au climat d'investissement (A JOUAHRI ; BANK ALMAGHRIB ; 15février 2022)

En conclusion, bien qu'ils soient distincts, les investissements public et privé sont complémentaires et contribuent ensemble à la croissance économique et à l'amélioration de la qualité de vie (Barro, R. J., & Sala-i-Martin, X ; 2004). C'est pourquoi, les gouvernements et les acteurs du secteur privé œuvrent généralement en partenariat afin de promouvoir le développement économique et social d'un pays.

1.1 Le Maroc : un grand chantier d'investissement :

Divers types d'investissements ont contribué au développement et à la croissance de l'économie marocaine. En effet, en tant que pays en perpétuelle évolution, le Maroc a investi de manière significative dans les infrastructures, en particulier dans les domaines des transports (autoroutes, ports, aéroports) et de l'énergie (centrales électriques, énergies renouvelables). Ces infrastructures ont pu consolider la connectivité et la concurrence dans le pays. En ce qui concerne l'industrie automobile, le Maroc est devenu le centre de production de l'automobile numéro 1 en Afrique du Nord selon le communiqué du Ministère de l'industrie et du commerce. Il a su attirer les investissements de grandes entreprises automobiles internationales leaders dans le domaine telles que Renault et Peugeot. Ce type d'investissement a eu un impact significatif sur les marchés de l'emploi et de la production dans le pays. Dans le domaine touristique, des investissements importants ont été effectués afin de développer des stations balnéaires, des hôtels de luxe et des infrastructures touristiques(ONMT ;2020). Chaque année, le Maroc attire de plus en plus de touristes et l'industrie touristique est en constante évolution. D'un autre côté, le pays a lancé un programme ambitieux pour les énergies renouvelables, en particulier l'énergie solaire et éolienne. Le projet de la centrale solaire Noor située à Ouarzazate

est considéré comme l'un des plus importants à l'échelle mondiale. L'investissement dans les zones industrielles et les parcs technologiques a eu également sa part dans les politiques économiques marocaines. Effectivement, le gouvernement a mis en place des zones industrielles et des parcs technologiques pour favoriser les investissements à l'intérieur et à l'extérieur du pays dans divers secteurs, tels que l'industrie manufacturière et les technologies de l'information. L'agriculture est bien évidemment la pierre angulaire de l'économie marocaine. Pour ce, le Maroc a lancé son grand Plan Maroc Vert. C'est un grand investissement qui comprend l'irrigation, la modernisation agricole et la promotion des exportations agricoles (Ministère de l'agriculture ; 2021). En outre, le Maroc investit dans l'éducation et la formation dans le but de renforcer les compétences de son personnel, d'augmenter la productivité et de favoriser l'innovation (Vision Maroc 2030). Le pays a également créé des zones franches industrielles et propose des incitations fiscales pour attirer les investissements étrangers.

Les investissements de ce type ont favorisé la croissance économique du Maroc et ont amélioré compétitivité territoriale non seulement à l'échelle régionale mais également internationale (EL KEZAZY et HILMI 2023). Le pays continue de chercher des opportunités d'investissement pour diversifier son économie et promouvoir le développement durable.

2. La compétitivité territoriale : un catalyseur de la croissance économique

Le mot compétitivité est de plus en plus utilisé dans la littérature économique et dans la vie quotidienne ; ce concept a évolué de manière significative pour se référer non seulement à la performance des entreprises, mais aussi au comportement économique des pays, des villes et des régions. Cependant, le sens de la compétitivité des territoires n'est pas encore tout à fait clair, du fait que ses objectifs sont différents que ceux des unités productives privées, dans lesquelles la structure des coûts et l'obtention des bénéfices constituent des mesures communes d'évaluation et de suivi des performances.

2.1 Définir la compétitivité

Pour Gereffi (2015), le concept de compétitivité constitue la colonne vertébrale des théories contemporaines du commerce international, qui a commencé avec les postulats d'Adam Smith sur la notion d'avantages absolus, et a été renforcé par les idées de David Ricardo sur les avantages relatifs.

Stopper (1997) définit la compétitivité des régions comme : « la capacité d'une région d'attirer et de maintenir des entreprises avec des parts de marchés stables ou en augmentation, tout en

maintenant un niveau de vie stable ou en hausse perpétuelle pour ceux qui y participent dedans ».

Pour Porter et al (2010), la productivité est l'élément fondamental de la compétitivité d'un pays, pour lui, la compétitivité n'est pas héritée, mais se crée et est en fonction, comme premier élément, de la capacité de son secteur industriel à adopter des innovations technologiques qui se traduisent par une augmentation de la productivité.

Pour Krugman (1998), la concurrence se fait entre entreprises et non entre les pays, et les villes ne sont pas en concurrence avec les autres puisqu'elles fonctionnent comme le siège d'entreprises qui se font concurrence. Par conséquent, les économies d'agglomération (urbanisation et localisation) offertes par les villes ne sont que conditions générales de production nécessaires, mais non suffisantes pour le succès concurrentiel. Dans une position quelque peu contrastée, Porter (2010) affirme que si les économies d'urbanisation (appelées par lui économies urbaines généralisées) ne sont plus aussi pertinentes pour la croissance économique locale, du fait du développement généralisé des systèmes de communication et la fourniture de satisfactions collectives, économies de localisation (ou économies d'agglomération au niveau cluster¹) ont une plus grande influence sur la concurrence locale.

La localisation géographique tient un rôle croissant dans la concurrence. L'environnement local pèse fortement sur la rentabilité des entreprises. Micheal Porter (2010), après avoir fait du positionnement sectorielle clé de l'avantage compétitif, a reconnu que l'efficacité opérationnelle trouvait sa source en bonne partie hors de l'entreprise et hors de l'industrie. Elle provient de mécanismes formels et informels permettant aux firmes situées en un même lieu de combiner les facteurs de production. Ce déplacement des fondements de la compétitivité vers le système productif local a des justifications techniques et il conduit à un renouvellement des analyses des concentrations spatiales (Porter, et al, 2010). En fait la baisse continue des coûts de transport et de communication, loin d'entraîner l'indifférenciation de l'espace, renforce le rôle des externalités de proximité. Les nouvelles technologies de l'information valorisent ce qui n'est pas «télé communicable », le contact personnel.

De cette manière, les villes se font concurrence pour des investissements qui générèrent des emplois, grâce à des investissements qui contribuent à la croissance de l'économie locale, en raison d'investissements à forte élasticité-revenu de demande et pour des investissements qui favorisent la production sans attention aux conditions environnementales

¹ Un cluster est un ensemble d'entreprises ou d'industries connectées par des relations spécialisées achat-vente (ou intrant-produit), des éléments technologiques ou des compétences.

Il faut rappeler que compétitivité économique et qualité de vie ne doivent pas être deux circuits indépendants, mais des éléments interdépendants d'une pyramide qui repose sur l'efficacité microéconomique et se traduit par de meilleures conditions de vie pour la population.

2.2 Qualité de vie et compétitivité dans les agglomérations.

Le concept de compétitivité urbaine renvoie à la capacité d'une ville pour entrer sur les marchés nationaux et étrangers, et sa relation avec la croissance économique locale et l'augmentation de la qualité de vie de ses habitants.

De ce fait, d'une part, les auteurs conçoivent la compétitivité fondamentale comme la productivité, ou encore, le niveau de production des travailleurs, d'autre part, ils mettent l'accent sur la prospérité d'une région ou d'un pays, permettant une qualité de vie pour ses travailleurs, en tant que compétitivité globale. Camagni (2002) définit la compétitivité régionale comme : « le pouvoir d'attraction des territoires et leur capacité de répondre aux besoins des citoyens et aux nécessités des entreprises en termes de bien-être et d'efficacité collective ». Cet auteur résume l'avantage absolu de la région dans sa capacité de posséder des actifs technologiques, sociaux, physiques et institutionnels supérieurs, qui représentent l'environnement immédiat des firmes locales et qui sont alors mis à leur disposition. Dans ce sillage, le sixième rapport économique et social de la Commission de Compétitivité des régions Européennes considère que : « Bien qu'il existe des entreprises fortement compétitives et autres non compétitives dans la même région, cette dernière devrait comporter des caractéristiques communes qui affectent la compétitivité de toutes les entreprises qu'y s'installent » (Commission Européenne de la compétitivité, 1999).

Une autre définition de la compétitivité urbaine est la mesure dans laquelle les villes peuvent produire des biens et services pour les marchés régionaux, nationaux et internationaux, augmentant, parallèlement, le revenu réel et la qualité de vie de la population et recherchant un développement durable.

Rappelons tout d'abord que la qualité de vie est un terme galvaudé, sans cesse repris et compris de plusieurs manières et lorsqu'appliqué aux milieux urbains, il signifie des images légèrement floues de bonheur, d'abondance, de richesse, mâtinée d'esthétique, de sécurité, de propreté. Il serait probablement plus aisé de définir son contraire : des milieux de vie en crise, affectés par une grande pauvreté, aux conditions sanitaires déficientes et à l'état dégradé des logements. Si on s'entend facilement sur la non-qualité de vie, la qualité de vie semble une notion qui gagne à ne pas être trop définie.

Néanmoins, il se dégage de cette notion une image forte qui chapeaute des aspirations communes à tous les citoyens sans cesse en quête de moyens pour assurer la satisfaction de leurs besoins essentiels comme une eau potable de qualité ou la prestation de services publics. Il est aussi fréquent d'associer la qualité de vie à une sorte d'idéal de la vie urbaine.

Pour Ascher (2007), la qualité de vie comprend sept grands domaines allant de la richesse et l'emploi, la santé, la sécurité, l'éducation, la vie communautaire, les loisirs et l'environnement. À noter que, par environnements, on n'entend pas seulement les grandes considérations globales comme le réchauffement climatique, mais aussi les environnements vécus par les gens. Donc des modes allant dans le sens de la réduction du bruit, de la pollution et de la destruction des paysages urbains qui font de la ville et le charme des milieux de vie ; allant de la beauté du site, au climat, en passant par l'étendue de l'offre culturelle, la réputation des universités ou de l'aéroport, les indicateurs de qualité de vie des métropoles viennent alors construire l'image de l'agglomération.

Dans un autre ordre d'idées, la mesure de la qualité de vie peut se comprendre en termes d'avantages et de désavantages, cherchant à savoir si les résidents peuvent accéder à un certain niveau de bien-être (Better Life Index : L'OCDE). Les études font alors référence à l'accessibilité, sur un territoire donné, pour les résidents, aux équipements et aux services publics. Dans cette optique, la distribution des écoles, des services de santé, les seuils de capacité des infrastructures, etc. Bref l'offre des services prend en importance. Une des dimensions centrales pour définir l'accessibilité est alors celle de distance qui se traduit en temps de trajet selon les modes de déplacement, et forcément en coûts de déplacement.

La mesure de la qualité du cadre de vie, partant d'un équilibre entre quantité (de lits d'hôpitaux, de places à l'école primaire, de parcs, etc.) et d'accessibilité (en distance), offre une représentation de la qualité de vie des milieux de vie à la fois nuancée et différenciée.

Tout cela revient à prétendre que l'ensemble des objets qui s'insèrent dans la structure urbaine, qu'ils soient des équipements, des services, ou des infrastructures, doivent être localisés en fonction des grands critères que sont : l'accessibilité, la proximité, la variété, la mixité, la densité et la qualité, en préservant l'environnement, cela constitue pour l'état l'occasion d'affirmer ses priorités et de définir une vision intégrée et pluridisciplinaire de l'avenir de territoires comme porteurs d'enjeux nationaux.

Une gestion efficiente de localisation des biens publics répond donc aux orientations s'agissant de l'armature urbaine et de l'aménagement, d'une part, et s'agissant des espaces naturels et des espaces agricoles, d'autre part. Sous le premier volet, on y distingue les centralités urbaines, les

pôles d'échanges, les pôles d'activités économiques de niveau régional et les sites logistiques. Sous le second volet, se trouvent déclinés les espaces naturels, sites, milieux et paysages remarquables, les espaces naturels et forestiers sensibles, les espaces agricoles de productions spécialisés, les espaces agricoles à dominante gestionnaire d'écosystèmes, les espaces agricoles périurbains, qui expriment les orientations fondamentales de l'État en matière d'aménagement. N'oublions surtout pas que l'État (dans ses décisions urbaines et d'aménagement) doit chercher au premier lieu à augmenter le bien-être humain.

Comme on a vu les politiques publiques, concernant les programmes d'habitation, les décisions concernant les infrastructures d'égout, de traitement des eaux, des routes, de transport en commun, l'implantation d'un site d'enfouissement de déchets, l'ouverture des écoles publiques et des hôpitaux affectent considérablement le choix des ménages et des entreprises quant à leur localisation sur le territoire.

3. Le rôle de l'investissement dans la compétitivité territoriale

Avant de s'aventurer dans quelconque analyse de la corrélation entre l'investissement et la compétitivité territoriale, force est de s'attarder un instant sur des exceptions, certes distinctes mais complémentaires. En effet, les concepts investissement, compétitivité territoriale, attractivité territoriale et localisation des biens sont étroitement liés et forment une combinaison d'interactions susceptible de générer une croissance économique exponentielle.

Être compétitif, dans le sens courant du terme, renvoie à la capacité de supporter la concurrence du marché. En consultant le Larousse, on retient qu'être compétitifs veut dire « être susceptible, grâce à ses qualités, à ses caractéristiques de supporter la concurrence ». Dans ce sens, un territoire ne peut devenir compétitif que s'il est en mesure d'affronter la concurrence du marché en s'inscrivant dans la durabilité économique, environnementale, sociale et culturelle et en adhérant au réseau d'articulation territoriale. En fait, dans l'esprit de l'OCDE, la compétitivité territoriale renvoie à la capacité d'une région ou d'un territoire à perfectionner la productivité des biens et des services de manière à générer efficacement la croissance économique sur le long terme. Dans cet optique, la compétitivité se focalise sur les atouts internes de la région pour pouvoir rivaliser sur les marchés. En d'autres termes, il est question de la capacité d'un territoire à créer et à promouvoir un climat favorable à l'investissement, à l'innovation et à la qualité de vie afin de prospérer et d'assurer un développement économique durable (OCDE). Pour se faire, nombreux sont les facteurs qui entrent en jeu dans l'efficacité de la compétitivité territoriale. En effet, le Rapport mondial sur la compétitivité du Forum économique mondiale

répertorie ces facteurs comme suit : l'infrastructure, l'accessibilité au marché, l'éducation, la recherche et la formation, la gouvernance, la sécurité, la qualité de vie ainsi que la durabilité environnementale. Cette compétitivité est susceptible d'être mesurée selon l'OCDE et la Banque mondiale par le biais d'un arsenal d'indicateurs à savoir le PIB par habitant, l'IDH (l'indice de développement humain), l'IDE (l'investissement étranger direct), le taux de chômage et la liste est loin d'être exhaustive.

Quant à l'attractivité territoriale, elle désigne la capacité d'un territoire (ville, région, pays) à attirer des investisseurs, des entrepreneurs, des talents, des touristes ou tout autre acteur économique ou social. Dans ce sens, elle est focalisée sur l'attraction d'acteurs externes vers la région. Pour se faire, certains facteurs clés doivent être mis en œuvre en l'occurrence, la stabilité politique, l'infrastructure, la qualité de vie, la main d'œuvre qualifiée, l'accès aux marchés, les incitations fiscales et autres. L'attractivité territoriale a pour ultimes objectifs d'attirer les investissements, de stimuler la croissance économique, de favoriser le tourisme, d'accroître la population mais surtout de corroborer la compétitivité territoriale.

En troisième lieu, la localisation des biens est un catalyseur incontournable aussi bien pour la compétitivité que pour l'attraction territoriale. Par localisation des biens, on entend l'emplacement pertinent des entreprises, des industries et des activités économiques dans un site. En d'autres termes, la localisation des actifs renvoie à la décision prise par les entreprises ainsi que les décideurs économiques de déterminer l'endroit favorable où produire, stocker ou distribuer leurs actifs. Cela peut impliquer de choisir une région, une ville ou même un site spécifique pour implanter des installations de production ou des centres logistiques. L'emplacement des actifs est influencé par divers facteurs, en l'occurrence la disponibilité de la main-d'œuvre, les coûts de production, l'accès au marché, les infrastructures, les réglementations et d'autres considérations stratégiques et économiques (Krugman, P., & Obstfeld, M ; 2009).

L'influence de la localisation des biens sur la compétitivité territoriale est évidente et peut se manifester sous diverses formes. En premier lieu, on peut citer l'accès aux ressources locales qui se déterminent par la proximité des ressources nécessaires à la production notamment la disponibilité des matières premières, de la main d'œuvre qualifiée et des infrastructures assurant la connectivité entre la production et les marchés de consommation. Les clusters industriels de leur côté peuvent favoriser la compétitivité en créant un climat favorable à l'investissement, à l'innovation et à l'accès à des compétences spécialisées dans un domaine précis. Par ailleurs, la concentration géographique des entreprises est susceptible d'entraîner l'économie de l'échelle

qui à son tour favorise la compétitivité aussi bien au niveau national qu'international. Il est également à noter que la proximité des marchés de consommation est un facteur crucial de la localisation.

Il importe de surcroît de souligner que l'attractivité territoriale joue un rôle prépondérant pour attirer les investissements. Effectivement, un environnement d'affaires favorable, où règnent la stabilité politique, la transparence, la facilité de faire des affaires et la protection des droits de propriété, procure confiance aux investisseurs et les encourage à choisir un territoire donné (Rugman, A. M., & Verbeke, A. (2007). D'ailleurs, les infrastructures de qualité, telles que les transports, les télécommunications et l'énergie, sont susceptibles de favoriser les investissements. En effet, une infrastructure bien développée facilite la circulation des marchandises et des personnes, réduit les coûts de production et améliore l'efficacité opérationnelle des entreprises. En outre, la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée et compétente constitue un facteur clé pour attirer les investissements. Il semble évident que les entreprises cherchent des territoires où elles peuvent trouver des travailleurs qualifiés, formés et adaptés à leurs besoins, ce qui favorise la productivité et la compétitivité.

En tant que moteur essentiel du développement économique et de la prospérité régionale, l'investissement joue un rôle prépondérant dans la compétitivité territoriale. C'est une composante essentielle des stratégies de croissance et de développement des régions.

En effet, qu'il s'agisse d'investissements publics ou privés, ils stimulent la croissance économique en offrant un cadre favorable à l'expansion des entreprises et à la création de nouvelles activités économiques. Robert Solow, l'économiste américain, a développé un modèle de croissance exogène qui souligne l'importance de l'investissement pour accroître la production et les revenus.

En outre, l'investissement stimule la concurrence dans la région en attirant des travailleurs qualifiés et en réduisant le taux de chômage. L'impact positif de l'investissement sur la création d'emplois est examiné dans une étude de référence du Bureau international du travail (BIT) intitulée « Investissement, emploi et développement humain ».

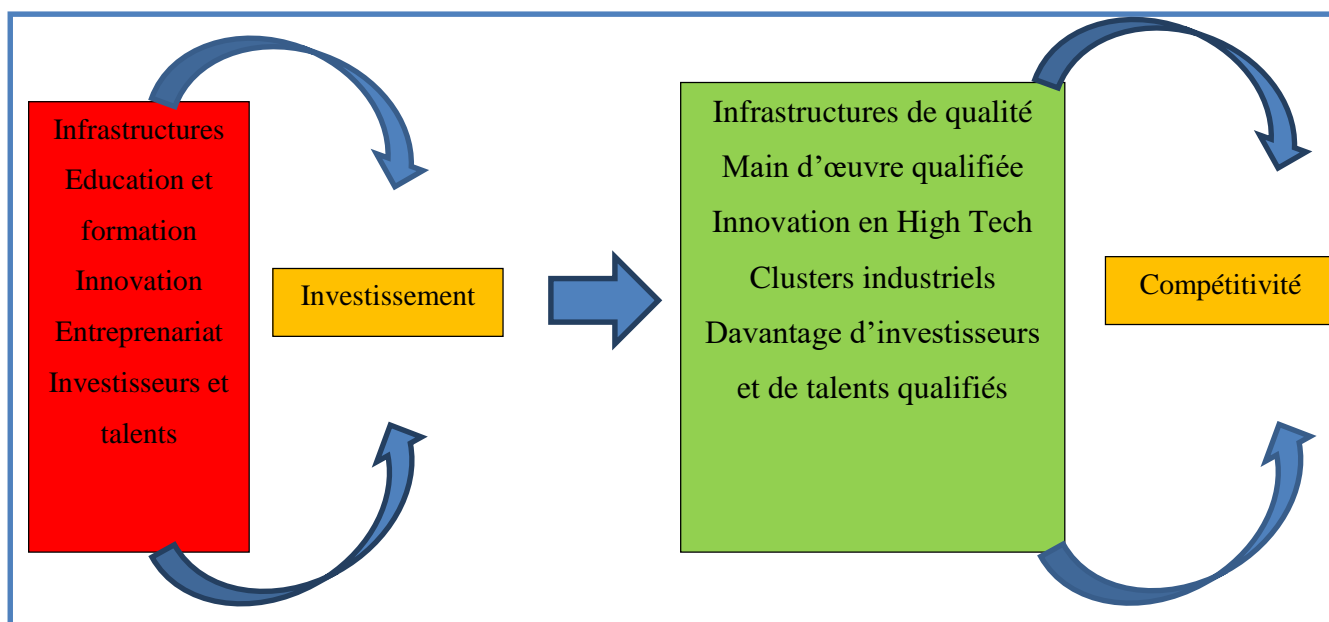
En favorisant l'innovation, les investissements dans la recherche, le développement technologique et l'éducation renforcent la compétitivité des entreprises locales. Dans son modèle de diamant, Michael Porter (1990), le chercheur américain, met l'accent sur l'importance de l'investissement dans la création d'un environnement favorable à la compétitivité et à l'innovation.

Dans le même sillage, la qualité de vie des résidents locaux est susceptible de s'améliorer grâce aux investissements publics dans les infrastructures telles que les transports, les soins de santé et l'éducation, ce qui rend la région plus attractive pour les entreprises et les travailleurs. Des études approfondies sur l'impact de l'investissement public sur la qualité de vie ont été menées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

In fine, la compétitivité d'une région sur la scène internationale est bien évidemment, renforcée par l'investissement dans des secteurs clés tels que la logistique, la technologie de l'information et la formation professionnelle. Les rapports sur la compétitivité mondiale de la Banque mondiale fournissent des données et des analyses approfondies sur le rôle de l'investissement dans la compétitivité mondiale.

Il importe également à noter que l'investissement dans la localisation des biens et services publics joue un rôle clé dans la compétitivité territoriale, du moment qu'il favorise la croissance économique, la création d'emplois, l'innovation et l'amélioration de la qualité de vie dans une région déterminée. Les politiques d'investissement bien pensées et appliquées selon les meilleures méthodes peuvent avoir un impact significatif sur la compétitivité et le développement durable des régions.

En améliorant les infrastructures, en formant une main-d'œuvre qualifiée, en favorisant l'innovation, en établissant un environnement entrepreneurial et en attirant les talents et les investisseurs, les investissements peuvent renforcer la compétitivité d'une région. La compétitivité de la région est accrue par des infrastructures modernes et bien formées, qui réduisent les coûts de production, renforcent les connexions et permettent les échanges commerciaux. Les investissements dans l'éducation, le développement professionnel et le développement des compétences contribuent tous à créer une main-d'œuvre qualifiée et flexible qui favorise la créativité, l'efficacité et la qualité des biens et services. Les investissements dans la R&D, la technologie des points de vente et les secteurs axés sur l'innovation favorisent la compétitivité et attirent du personnel compétent ainsi que des investisseurs nationaux et internationaux. Lorsqu'ils sont combinés, ces éléments donnent à une région la capacité d'être compétitive sur le plan économique, de favoriser l'expansion des entreprises et d'établir les conditions nécessaires à un succès économique durable à long terme.



Conclusion

Les territoires sont en concurrence les uns avec les autres en raison de la mobilité croissante des investissements. La notion d'attractivité est alors associée à celle de compétitivité.

Cependant, la notion d'attractivité est différente de celle de compétitivité nationale. La différence réside dans la façon dont ces idées perçoivent le territoire. La compétitivité nationale implique que les pays doivent remplir certaines conditions pour promouvoir des entreprises compétitives à l'échelle internationale, indépendamment du comportement des autres pays. De plus, l'attractivité est généralement relative car il peut exister d'autres endroits plus propices pour un investissement international (Lagnel, 1998). En d'autres termes, la compétitivité nationale consiste pour un pays à se poser la question de son intégration dans l'économie mondiale en fonction de la position de ses entreprises nationales. L'attractivité, quant à elle, consiste à déterminer dans quelles conditions l'intégration est autorisée par ses caractéristiques territoriales. Par conséquent, l'exigence de l'attractivité de l'économie nationale est aussi cruciale que celle de la compétitivité. Les deux aspects de la globalisation sont identiques. Porter (2003) apporte une nouvelle perspective sur la relation entre l'attractivité et la compétitivité territoriale dans une perspective microéconomique. Selon l'auteur, la compétitivité d'une localisation "dépend principalement de la nature de l'environnement économique qu'elle offre aux entreprises". Les investisseurs étrangers optent pour des zones dans lesquelles ils espèrent gagner en compétitivité et augmenter leurs parts de marché à plus ou moins long terme.

BIBLIOGRAPHIE

- 1) Ascher, F. (1995). *Métapolis: ou l'avenir dès villes*. Odile Jacob.
- 2) Ascher, F. (2007). *Société évoluée, la politique aussi (La)*. Odile Jacob.
- 3) Azeroual.M, Cherkaoui.M., Main determinants of foreign direct investments in Morocco (1980-2012), *Revue Économie, Gestion et Société*, N ° 4 December 2015
- 4) Barro, R. J., & Sala-i-Martin, X. (2004). *Economic Growth*: MIT Press. *Cambridge, Massachusettes*.
- 5) Benabdelhadi, A., & Chemaoui.M. (2018). La territorialisation des services déconcentrés du ministère de l'équipement et du transport. Les règles de la bonne gouvernance. *Revue Marocaine d'Urbanisme*, 1(1), 1-20.
- 6) Benabdelhadi, A. (2017). Territorial competitiveness: the experience of «Agence de Développement de l'Oriental (ADO)» in Morocco. *Organisation et Territoires*, (3).
- 7) Blanchard, O., & Sheen, J. (2013). *Macroeconomics; Australasian Edition*. Pearson Higher Education AU.
- 8) Camagni, R. (2002). Compétitivité territoriale, milieux locaux et apprentissage collectif: une contre-réflexion critique. *Revue d'économie régionale et urbaine*, (4), 553-578.
- 9) Dunning, J. H., & Lundan, S. M. (2008). *Multinational enterprises and the global economy*. Edward Elgar Publishing.
- 10) Delgado, M., Ketels, C., Porter, M. E., & Stern, S. (2012). *The determinants of national competitiveness* (No. w18249). National Bureau of Economic Research.
- 11) Feldstein, M. S. (1980). Inflation, tax rules, and investment: Some econometric evidence.
- 12) Gereffi, G., & Wyman, D. L. (Eds.). (2014). *Manufacturing miracles: paths of industrialization in Latin America and East Asia* (Vol. 1189). Princeton University Press.
- 13) El Kezazy, H., & Hilmi, Y. (2023). Improving Good Governance Through Management Control in Local Authorities. *International Review of Management And Computer*, 7(3).
- 14) Kearns, P. (2021). Building a Culture of Lifelong Learning as a Creative Learning Process.
- 15) Krugman, P. (1998). What's new about the new economic geography?. *Oxford review of economic policy*, 14(2), 7-17.

- 16) Krugman, P. (1991). Increasing returns and economic geography. *Journal of political economy*, 99(3), 483-499.
- 17) Krugman, P. (1994). Competitiveness: a dangerous obsession. *Foreign Aff.*, 73, 28.
- 18) Krugman, P. R., & Obstfeld, M. (2009). *International economics: Theory and policy*. Pearson Education.
- 19) Landy, C. (2000). The Creative City», Earth scan Publications, London, In, TUROK.I. Cities, Regions and Competitiveness ., *Regional Studies*, Vol,38n°9, pp,1069-1083.
- 20) Lever, W. F., & Turok, I. (1999). Competitive cities: introduction to the review. *Urban studies*, 36(5-6), 791-793.
- 21) McFarlane, C., Langley, P., Painter, J., Lewis, S., & Vradis, A. (2023). Interrogating 'urban social innovation': relationality and urban change in Berlin. *Urban Geography*, 44(2), 337-357.
- 22) Mankiw, N. G. (2014). When the scientist is also a philosopher. *The New York Times*.
- 23) Le rapport sur la compétitivité en Afrique 2015 ; OCDE
- 24) <https://www.banquemondiale.org/fr/region/afr/publication/africa-competitiveness-report-2015-transforming-africas-economies>
- 25) Rugman, A. M., & Verbeke, A. (2007). Liabilities of regional foreignness and the use of firm-level versus country-level data: A response to Dunning et al.(2007). *Journal of International Business Studies*, 38, 200-205.
- 26) Oxford Business Group - The Report Morocco 2018 and 2019
- 27) Porter, M. E. (1998). *L'avantage concurrentiel des nations*. Copyright© 1990 par Michael E.
- 28) Porter. Introduction copyright© 1998 par Michael E. Porter. Réimprimé avec l'autorisation de Free Press, une division de Simon & Schuster, Incorporated.
- 29) Porter, M. E., de Lavergne, P., & Sudrie, G. (1982). *Choix stratégiques et concurrence: techniques d'analyse des secteurs et de la concurrence dans l'industrie* (p. 426). Paris: Economica.
- 30) Porter, M. E. (1999). *La concurrence selon Porter*. Village mondial.
- 31) STOPPER. M., (2004). The Regional World: Territorial Development in a Global Economy. Guilford Press, New York, 1997, P, 20. In Nmili, M., & Sadki, T. (2020). Déterminants de la compétitivité régionale: Proposition d'un modèle conceptuel théorique. *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, 3(1).